

Diagnostics immobiliers : Portée d'une mise en cause

2 jours - Prix net : 940 € net

contact@pole-expert.fr

Objectifs : Appréhender les conséquences d'une mise en cause en matière de diagnostics immobiliers.

Publics concernés : Diagnostiqueurs immobiliers, notaires, collaborateurs d'offices notariales, agents immobiliers. Cette formation s'adresse aux profils désireux de mieux aborder les responsabilités de chacun : vendeurs, acquéreurs, agents immobiliers, diagnostiqueurs, notaires.

Les plus : Ce cycle vous apportera toutes les connaissances théoriques nécessaires pour appréhender pleinement les risques et portée d'une mise en cause en matière de diagnostics techniques immobiliers, vous serez armé pour mener un argumentaire à charge ou décharge.

Prérequis : Être diagnostiqueurs immobiliers ou avoir suivi le module « Diagnostics immobiliers : fondamentaux juridiques ».

Lieu de formation : Buro Club LYON / Buro Club Aix en PROVENCE/ Buro Club PARIS.

Programme détaillé :

Modules	Jour	Durée	Séquences
Mises en causes et litiges	J1	3 heures	Seq 01 : Différends, litiges et notion de vice caché Seq 02 : Mode alternatif de règlement des différends
	J1	3 heures	Seq 03 : Relevé de sinistralité par domaine Seq 04 : Évaluation des préjudices par domaine
Retours Jurisprudentiels	J2	3 heures	Seq 05 : Déroulement d'un procès Seq 06 : Distinguer l'instance en référé et l'instance au fond
	J2	3 heures	Seq 07 : Mis en situation, jeu de rôle Seq 08 : Discussion sur les évolutions jurisprudentielles

Cette formation peut être complétée par le module : « Diagnostics immobiliers : fondamentaux juridiques » et ainsi répondre aux exigences du Décret n° 2011-1230 du 3 octobre 2011 relatif à la formation professionnelle continue de certaines professions judiciaires ou juridiques réglementées.

Animateur : Formateurs parfaitement expérimentés à l'amiable comme au judiciaire.

Méthode Pédagogique : Diaporama, études de cas, mises en situation, QCM.

Documents remis : Support de formation, attestation de suivi de formation, attestation de réussite à la formation le cas échéant.



Accès :

SITE DE LYON	SITE DE AIX EN PROVENCE	SITE DE PARIS
<p>Buro Club LYON, Tour Part-Dieu 129, rue Servient 69326 Lyon Cedex - 03 04 78 63 79 59</p> 	<p>Buro Club AIX en PROVENCE Europarc de Pichaury - Bât C2 1330 Rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière 13290 AIX-EN-PROVENCE 01 40 21 95 95</p> 	<p>Buro Club PARIS 71 rue Desnouettes 75015 Paris 01 84 25 80 50</p> 
<p>Personne à mobilité réduite : Contacter la responsable de Centre : Mélissa Yeker au 03 04 78 63 79 59</p>	<p>Personne à mobilité réduite : Contacter : Le 01 40 21 95 95</p>	<p>Personne à mobilité réduite : Contacter la responsable de Centre : Nadia Capaldi au 01 84 25 80 50</p>
<p>Hébergements :</p> <p>Hôtel Ibis Les Halles Lyon Part-Dieu 78 Rue de Bonnel, 69003 Lyon 04 78 62 98 89</p> <p>Radisson Blu Hotel Lyon 129 Rue Servient, 69003 Lyon 04 78 63 55 00</p>	<p>Hébergements :</p> <p>Hôtel Restaurant Royal Mirabeau Aix en Provence-Avenue Guillibert de la Lauzière Pichaury II 13100 AIX EN PROVENCE 04 42 97 76 00</p> <p>Domaine Gaogaïa 1075 chemin du Mont Robert, 13290 Aix-en-Provence contact@domainegaogaia.com 04 42 24 48 50</p>	<p>Hébergements :</p> <p>Hôtel Le Carrosse 88 Rue Desnouettes, 75015 Paris 01 42 50 02 02</p> <p>Vice Versa Hotel Hôtel de tourisme 4 étoiles 213 Rue de la Croix Nivert, 75015 Paris 01 55 76 55 55 info@viceversahotel.com</p>

Une question ? contact@pole-expert.fr / 04 75 36 96 00